

Séance du Conseil Municipal du 07 novembre 2008

Excusés : Jean-Pierre BLONDEAU, Isabelle PONCET, Tony STEEL et Yves GUILLEMOT.

Déchets

Monsieur le Maire accueille Paul Monnet, vice président de la CCTER, en charge de l'environnement, et Aurélie Bouillin, chargée de mission environnement à la CCTER, pour une réunion publique sur le tri et la collecte des déchets.

Carrière

Monsieur le Maire demande à rajouter un point non prévu à l'ordre du jour, concernant l'exploitation de l'ancienne carrière Guinet Derriaz par la SARL Rivat. L'entreprise ayant été autorisée à exploiter suite à l'avis favorable émis par le conseil en date du 30 octobre 2007, la convention envisagée peut être conclue avec des contreparties versées à la commune sous trois formes : un loyer mensuel de 1 000 € (révisable chaque année) ; une redevance de 0,20 € la tonne de matériau (révisable chaque année) et la fourniture, pose (étendue) et compactage de 70 m³ par an de matériaux rocheux sur des chemins communaux à définir (cette prestation pouvant ne pas être réalisée chaque année, mais cumulée en une seule opération).

Rappel prochaine réunion : le vendredi 11 décembre 2008 à 20 H 30